



## RÉUNION DE CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 24 NOVEMBRE 2015

Date de convocation : 18 novembre 2015

*L'an deux mil quinze, le vingt-quatre novembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Christian LE MAITRE, Maire.*

*ÉTAIENT PRÉSENTS : Mr Nicolas HEURTEL, Mr Hugues LESAGE, Mr Daniel BURLOT, Mr Thierry MICHOUX, Mr Pascal GOHARD, Mr Daniel SANTIER, Mr Michel DUBOIS, Mme Sandrine OLLIVIER, Mme Simone CHARPENTIER, Mme Karine LHOTELIER, Mme Céline LE DORÉ, Mme Jeannine NARDUZZI, Mr Jones CORDIER et Mme Anne LE PROVOST-DESCHODT.*

*ABSENTES EXCUSÉES : Mme Sandrine LE BORGNE, Mme Arlette COLOMB (procuration à Mme Jeannine NARDUZZI), Mme Déborah IDOT (procuration à Mr Christian LE MAITRE).*

*ABSENTS NON EXCUSÉS : Mr Christophe LE GALL, Mr Jones CORDIER.*

*Monsieur Anne LE PROVOST a été nommée secrétaire de séance.*

## PROJET DE SCHEMA DÉPARTEMENTAL DE COOPÉRATION INTERCOMMUNALE DES COTES D'ARMOR.

Monsieur le Maire propose aux élus de valider le projet de délibération suivant :

Nous avons décidé de mettre à l'ordre du jour et ainsi réaffirmer notre position contre le projet de fusion de la Communauté Sud Goëlo avec la Communauté d'agglomération de Saint-Brieuc et ce, sans plus attendre les résultats de l'étude fiscale sur les incidences financières qui seront présentés le jeudi 3 décembre à Binic.

Nous pensons en effet que notre choix ne doit pas uniquement se baser sur des considérations financières. Notre décision doit au contraire prendre en compte la pertinence d'un territoire de vie pour nos citoyens et ainsi répondre aux besoins de services de proximité. La question d'un rapport de force déséquilibré dans un nouvel ensemble est au cœur de nos préoccupations. Ce sera le pot de terre contre le pot de fer. Nous craignons que l'issue dans ce nouvel ensemble soit inévitablement l'intégration à une commune nouvelle dans laquelle nous perdrons à terme et indubitablement notre centre de vie caractérisé par le bien vivre ensemble. La dilution des associations, la disparition des commerces et le transfert des services publics en seront les conséquences, accélérant au passage la transformation de notre centre de vie en une commune dortoir. Il ne faut pas se mentir : la création de ce nouvel ensemble fera évoluer les bassins de vie et les modes de vie des citoyens.

En relisant les objectifs fixés par le Schéma Départemental de Coopération Intercommunal, nous ne pouvons croire que le nouveau territoire qui naîtra de cette fusion permettra d'organiser des services publics de proximité de qualité à l'échelle d'une population de 150 000 habitants tournés à la fois vers la ville, la mer et la terre. Et le tout en conservant un équilibre financier.

Pour mener une action efficace au plus près de la population, il apparaît donc essentiel de conserver un territoire à taille humaine, au plus proche du citoyen permettant un développement harmonieux et équilibré. L'action de notre territoire Sud-Goëlo pousse à penser que l'on peut être ambitieux et mener des projets à bien sans pour autant être surdimensionné.

La coopération entre le Leff Communauté, Lanvollon Plouha et le Sud Goëlo a par ailleurs depuis longtemps démontré son efficience telle que la collaboration autour du SMITOM par exemple. Nos potentiels fiscaux et nos besoins en services à la population sont de surcroits similaires (CIAS, ALSH). Nous restons donc cohérents avec notre premier souhait suite à la signature de la charte pour la fusion du Sud Goëlo avec le Leff communauté et Lanvollon Plouha.

Désormais, nous attendons la position des autres communes partenaires du Sud-Goëlo. Décisions qui nous semblent actuellement floues pour certaines. Nous en appelons donc à la solidarité et la responsabilité des élus du Sud-Goëlo, comme nous en avons fait preuve par le passé pour faire avancer différents projets (ex : création des pôles nautiques ou piste de roller). Si le projet de fusion avec l'agglomération briochine devait être validé dans un second temps par la C.D.C.I, nous étudierions l'intérêt de rester au sein de Saint-Brieuc Agglomération ou la faisabilité de se tourner vers le Leff communauté et Lanvollon-Plouha.